

Le 2 juin, M. de Chamousset est mort; il faut un nouveau rapporteur et, par chance, il est nommé presque tout de suite par la Cour. Ce sera M. de Boullongnes (ou Boulogne). A cette date, M. de la Corne logeait à l'Hôtel du St-Esprit, rue Platiève, quartier St-Eustache, vis-à-vis l'Hôtel de Brullion. Ces correspondants étaient, après le Chapitre : le Gouverneur, l'Intendant, l'Evêque, MM. de Lavillangevin, de Tonnancour et Gaillard. Mais impossible de tout reproduire. Il sera peut-être plus intéressant de lire ce qu'écrivait, la même année 1753 et sur le même sujet, l'abbé de l'Isle-Dieu à Mgr de Pontbriand.

3 mars. " L'affaire du Chapitre et du Séminaire n'est point encore jugée. Le député du premier se plaint amèrement, et même au ministre, que le séminaire ne produit point. Effectivement cela est ridicule."

31 mai : " Il ne s'agit dans cette lettre de votre affaire vis-à-vis de votre Séminaire et de son indépendance prétendue. Il me paraît que ces messieurs l'exercent ici comme à Québec et qu'ils sont aujourd'hui dans le même système, qui aboutit à dire que si vous changez la moindre chose à la forme de leur gouvernement, vous n'avez qu'à reprendre votre prétendu séminaire... Vous avez sans doute reçu la réponse de MM. ... du Séminaire de Paris... et vu leur dernière résolution sur le gouvernement de votre séminaire : dès que, disent-ils hautement, vous y voudrez changer quelque chose, ils vous le remettront, et se retireront, faisant entendre qu'ils ne trouveront personne qui veuille y aller à d'autres conditions. Ils imaginent même que vous n'en trouverez pas vous-même, et je suis bien sûr du contraire, car MM. du Saint-Esprit le prendront volontiers, en leur désignant par... pour chaque prêtre une petite pension pour leur vestiaire et entretien.

" Si vous prenez ce party, Monseigneur, il faudra vous adresser directement au Roy par M. Rouillé... Mais si vous prenez ce party, il faudra en prévenir bien nette-